



# Au fil de l'actualité

*En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à [marie-christine.rey@grenoble.fr](mailto:marie-christine.rey@grenoble.fr). Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.*

---

## ●●● Les agent-es ont un incroyable talent

28 agent-es Ville, CCAS et Métropole ont décidé de participer à la fête annuelle « Les agent-es ont un incroyable talent », en version 2.0 ! Chant, musique, danse, photo, dessin, poème, création florale et d'objets d'art vous sont proposés sur **Ccassiopée et Yris à partir de 11h30, ce jeudi 18 juin.**

**Pour chanter ensemble**, retrouvez les paroles sur les intranets Ccassiopée et Yris en UNE.

---

## ●●● Formation - Ville

La campagne des entretiens professionnels commence.

Pour aider chaque agent-e à **aborder la question de la formation** lors de son entretien professionnel, le service Formation met en ligne un catalogue des formations transversales qui comprend, en 2021, de nombreuses nouveautés.

- L'offre de formation en **management** s'est enrichie de nouvelles actions liées à la crise sanitaire :
  - Faire équipe à distance
  - Le plan de continuité d'activité.
- Des formations innovantes sont proposées sur le thème de l'**environnement** :
  - Évaluer le contenu carbone des activités (méthode bilan carbone)
  - Comprendre et agir pour les enjeux énergétiques et environnementaux.
- Une véritable action de prise en main des outils numériques (smartphone et ordinateur) pour lutter contre la **fracture numérique** au sein de la collectivité est à retrouver dans la rubrique « Fondamentaux ».
- Une nouvelle offre dans le domaine **santé et prévention** est mise en place. Elle s'adresse principalement aux agent-es de la DSPE, des Sports, de la DEJ et de la DAT, avec :
  - Deux actions inscrites dans le dispositif « **Les drogues, les risques et nous** »
  - Une action sur la **légionellose**.

- Les stages sur l'efficacité professionnelle s'enrichissent de la formation « **Osez les carrières au féminin** ».
- La professionnalisation de l'accueil passe aussi par un meilleur **accueil social**, avec le stage « Accompagnement des personnes manifestant des troubles du comportement ».
- Enfin, des formations sur **la sécurisation des actes juridiques** dans la collectivité sont à retrouver dans la rubrique « Gestion territoriale », avec deux nouvelles actions :
  - la cartographie des risques juridiques
  - le suivi et l'accompagnement des accords-cadres multi-attributaires.

**Contact** : Service formation 04 76 76 33 96.

**Catalogue** : Yris/Ress.humaines/mon parcours ma carriere/Je prépare mon entretien professionnel/Catalogue formations transversales 2020 docx.

---

## ●●● **Systèmes d'information - Ville - CCAS - Métropole**

Les équipes de la direction des Systèmes d'information (DSI) **se sont mobilisées** dès la veille du confinement et sur toute la période afin d'optimiser les possibilités et conditions de travail à distance à grande échelle pour les 3 collectivités membres du service commun. Ceci a permis à de nombreux-ses agent-es de pouvoir continuer à exercer leurs missions.

Dès le 16 mars, une cellule de veille interne, réunissant une douzaine d'agent-es et managers de la DSI, **s'est réunie tous les matins** et même 2 fois par jour au début, permettant une grande réactivité pour la participation de l'équipe à la gestion de la crise. Emmanuel Coux participait à la cellule de crise de la Ville de Grenoble – CCAS et Marlène Desbois à celle de la Métropole. La cellule DSI était également un lieu indispensable de partage d'informations au sein de la direction.

**L'équipe Relation utilisateurs** a assuré une présence continue sur le site de Chanrion afin de distribuer plus de 350 PC portables et 100 téléphones portables ou smartphones, prêtés aux agent-es des 3 collectivités ou d'assurer des opérations d'assistance. Des tablettes ont été mises à disposition des EHPAD pour permettre de maintenir le lien entre les résident-es et leurs familles. La hotline a connu au début de la période des pics de sollicitation importants afin d'accompagner les agent-es dans la prise en main des outils du télétravail.

**L'équipe infrastructure** a réalisé une surveillance et des ajustements permanents des dispositifs de travail à distance. Une solution **VPN, développée pendant la crise**, facilite désormais l'accès aux applications et aux lecteurs réseau et complète les possibilités du bureau distant Citrix.

Ces deux équipes ont également été sollicitées pour l'utilisation de **Starleaf**, devenu l'outil des réunions sur la période, à la fois pour en augmenter les capacités et également pour accompagner l'organisation de certaines réunions, notamment les derniers conseils municipaux et métropolitain réalisés en visioconférence.

Les agent-es ont été incité-es à redoubler de prudence dans leurs usages, la période étant propice, comme **le responsable sécurité systèmes d'information** a eu l'occasion de l'indiquer dans plusieurs messages, à la cybercriminalité. Ce point a fait l'objet d'une surveillance quotidienne.

**L'équipe Études et applications** a quant à elle été sollicitée pour le développement de plusieurs applications ou téléservices liés à la crise :

- pour la Ville et le CCAS : la plateforme de solidarité entre habitant-es **Voisins-Voisines**, les formulaires pour **l'entraide interne entre services** accessibles depuis l'espace agent-es du site internet, l'application de **prise de rendez-vous pour la distribution des masques** aux Grenoblois-es,
- pour le CCAS : la diffusion sur écrans dynamiques d'une chaîne de télévision interne à l'EHPAD Saint-Bruno,
- pour la Ville et la Métropole : une plateforme d'achats anticipés dans les commerces pour le soutien aux commerçant-es,
- pour la Métropole : un téléservice temporaire de **prise de rendez-vous en déchetterie**, un autre de **demande d'aides par les entreprises** dans le cadre du fonds de solidarité métropolitain, la plateforme **Entraidons-nous**, similaire à Voisins-Voisines.

**Moins visible mais tout aussi nécessaire**, un travail important a été réalisé pour l'adaptation des différents standards, renvois d'appels, augmentation des capacités de prise d'appels par le Centre d'appels téléphoniques, notamment lors des prises de rendez-vous pour la distribution de masques. Des bornes 4G ont également été installées dans des centres d'hébergement du CCAS pour faciliter l'accès internet aux personnes accueillies dans ces centres.

Pour la plupart en télétravail, **les équipes de la DSI** ont également poursuivi les projets en cours. Ainsi à titre d'exemple, le projet de dématérialisation du service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) a abouti pendant cette période, de même que le raccordement du mur d'images du COCS et des ateliers pour la mise en œuvre d'une solution mutualisée de développement des ressources humaines ont été réalisés.

Bref, une période riche en activités de tous ordres !

### **Et maintenant ?**

Avec la reprise partielle sur site, la migration vers Windows10 des postes qui ne l'étaient pas encore peut reprendre. Sur juin et juillet, ce sont ainsi 500 portables dans nos trois collectivités qui seront soit migrés vers Windows10, soit remplacés. Puis à la rentrée de septembre tous les postes fixes restants seront également migrés ou remplacés selon leur âge.

**Les formations Libre Office** reprennent également en distanciel, selon un mode opératoire en cours de test avec le service Formation.

Le second tour des élections se prépare avec le **paramétrage** de l'application Adagio.

Et enfin, un dernier développement est à l'étude pour permettre l'accès à la **piscine Jean Bron par inscription** sur des créneaux de 2 heures, avec un nombre de place limité.

### Références :

<https://www.grenoble.fr/voisinsvoisines>

<https://www.grenoble.fr/agents>

<https://www.grenoble.fr/417-retransmission-des-conseils-municipaux.htm>

<https://www.grenoble.fr/masques>

<https://soutien-commerçants-artisans.fr/pages/grenoble-alpes-metropole>

<https://services.demarches.lametro.fr/economie/fonds-de-solidarite-metropolitain/>

---

## ●●● CCAS

### **Dispositif Femmes Victimes de Violence (CCAS, État, Planning Familial de l'Isère, Issue de Secours, Althéa et Solidarité Femmes Milena)**

Face à l'augmentation des violences intrafamiliales exacerbées par la crise sanitaire, et afin de faire face au manque de places en structures d'accueil mobilisables en urgence pour les femmes victimes de violence, **le CCAS a confirmé son engagement de soutenir l'augmentation des capacités d'accueil d'urgence** dédiées à ce public particulièrement vulnérable.

Le projet partenarial « mise à l'abri et accompagnement social de femmes victimes de violences conjugales sur le territoire de la Métropole grenobloise » a donc pour objectif de proposer des places supplémentaires d'hébergement d'urgence associées à un accompagnement réalisé par des associations spécialisées du territoire.

**Ainsi, six unités de vie « sécurisées »** ont été identifiées et un partenariat étroit avec plusieurs associations spécialisées dans l'accueil, le soutien et l'accompagnement des femmes victimes de violences s'est développé.

---

## ●●● Théâtre municipal

### **Réouverture de la billetterie**

La billetterie du théâtre peut à nouveau accueillir du public depuis le 10 juin place St André, aux horaires habituels (du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 13h à 18h).

### **Résidences**

Le théâtre met à disposition le Théâtre 145 au mois de juin, afin d'accueillir en résidence des compagnies grenobloises qui ont besoin d'espace pour répéter leur spectacle, suite aux annulations liées au confinement.

Viendront travailler dans les jours qui viennent : la Cie Fleur Lemercier, la Compagnie 47.79 – François Veyrunes et Les Production du bazar.

Catherine Contour mène un travail de 18 mois au Théâtre. Il donnera lieu à une création en avril 2021. La chorégraphe et son équipe viendront travailler comme prévu au Grand théâtre la semaine du 15 juin.

### **Saison 2020/2021**

La saison 2020/2021 sera en ligne sur le site du théâtre à partir de la semaine du 15 juin : [www.theatre-grenoble.fr](http://www.theatre-grenoble.fr)

Le Théâtre municipal de Grenoble devient la saison prochaine le TMG et **la salle située Place St André s'appellera dorénavant le Grand théâtre.**

**Un nouveau logo et un nouveau visuel** sont à découvrir sur le site du théâtre.

La brochure papier sortira mi-août. Les réservations pourront se faire à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre à la billetterie, par téléphone ou sur internet.

- **Si vous souhaitez une présentation de saison personnalisée**, n'hésitez pas à nous contacter : [theatre@grenoble.fr](mailto:theatre@grenoble.fr)

---

## ●●● Finances - Ville

La direction des Finances a télétravaillé dans sa totalité depuis le début du confinement. Depuis le 8 juin, les agent-es reprennent progressivement le travail en présentiel, **sous forme de roulement une semaine sur deux.**

Le nombre d'engagements et de factures à traiter augmente progressivement.

La Décision Modificative n°1, consacrée quasiment exclusivement aux impacts de la crise sanitaire sur les finances de la Ville, est en cours de préparation, et **sera votée lors du Conseil Municipal du 24 juillet prochain**, tout comme le compte administratif 2019. Les dialogues de gestion avec les directions opérationnelles, permettant de faire le point sur l'exécution budgétaire de l'année passée et de démarrer progressivement la préparation budgétaire, sont **en cours et se tiendront jusqu'à la fin juin.**

Les revues de projet dédiées à l'investissement se sont quant à elles tenues en avril et mai, d'autres seront prévues à l'automne.

---

## ●●● Muséum

Depuis le 9 juin, l'équipe du Muséum a retrouvé ses publics aux horaires habituels à savoir :

- Du mardi au vendredi : 9h15-12h et 13h30-18h
- Le samedi : 14h-18h
- Le dimanche : de 14h à 16h exceptionnellement

Bonne nouvelle ! L'exposition **Fascinants Félines est prolongée** jusqu'à la fin de l'année 2020 !

Toujours en respectant les mesures sanitaires et la distanciation physique, **les unités administrative, scientifique et l'accueil des publics** reprennent le travail essentiellement en présentiel. La bascule télétravail/présentiel reste néanmoins progressive.

Soyez attentifs et attentives ! Le programme d'été arrive prochainement sur le site du Muséum : <https://www.grenoble.fr/1607-museum.htm>

---

## ●●● Comité social – Chèques vacances

Vous pouvez retirer vos **Chèques vacances** au Comité social du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2020 aux horaires d'ouverture des bureaux d'accueil.

Horaires : du lundi au jeudi de 12h30 à 17h15 et le vendredi de 9h à 12h15.

Les chèques vacances sont remis sur présentation d'une pièce d'identité (obligatoire) **et** d'une procuration manuscrite pour tout retrait de chèques -vacances d'un tiers, **même pour un-e conjoint-e** (seul-es les ayants -droit de l'adhérent-e – conjoint-e ou enfant - ou un-e autre adhérent-e du COS peut produire une procuration pour retirer les chèques vacances d'un-e autre adhérent-e). Une seule procuration par adhérent-e admise.

---

## ●●● Dispositif Aide aux vacances - CCAS 2020

Ce dispositif vise à favoriser l'accueil collectif d'enfants à caractère éducatif, et est applicable pendant les vacances scolaires. Ces accueils doivent avoir lieu hors du domicile parental. Sont exclues les activités organisées par les établissements d'enseignement scolaire.

**Pour y accéder, les enfants doivent remplir les conditions suivantes :**

- appartenir à des familles résidant depuis plus de 3 mois sur la commune de Grenoble, au moment de la demande,
- être âgé au plus de 18 ans durant l'année en cours.

**Le nombre de jours aidés est de 35 jours maximum par enfant.**

Le montant journalier de l'aide du CCAS est fixé en fonction du calcul du quotient familial déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales. En cas d'absence de quotient déterminé par la CAF, le quotient familial est calculé par le centre de loisirs à l'aide de l'avis d'imposition des parents. En cas d'absence d'avis d'imposition et si l'absence de ressources a été constatée, la tranche minimale est appliquée.

**Tous les types de séjours doivent respecter la réglementation en vigueur, sous le contrôle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.**

Par exception, les activités sportives de la Ville de Grenoble pourront ouvrir droit aux aides aux vacances, même en l'absence de déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**Les demandes d'aide aux vacances doivent être déposées** au plus tard un mois après le terme de la période de vacances scolaires concernée. Afin de garantir le paiement de

l'aide, les factures devront être reçues dans le mois suivant la période de vacances scolaires concernées.

Le CCAS n'intervient qu'après déduction de toutes les aides à faire valoir auprès des autres organismes : CAF, comités d'entreprise, Ville de Grenoble, etc.

Le montant de l'aide du CCAS sera plafonné si le montant cumulé des aides est supérieur au coût du séjour.

*Plus d'informations auprès des Maisons des Habitant-es.*

---

## ●●● Portraits d'agent-es et diaporamas 1 et 2

Des portraits d'agent-es et 4 diaporamas (plus de 185 photos) sont à retrouver chaque jour sur Yris (page UNE côté droit).

- Vous pouvez contribuer en envoyant vos photos et vos demandes d'interview à [marie-christine.rey@grenoble.fr](mailto:marie-christine.rey@grenoble.fr)